



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 13 décembre 2022 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-et-deux, le treize décembre à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis en présentiel au Pôle Environnement du Smicval (Saint Denis de Pile - 33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 06/12/2022

Etaient présents :

Envoyé en préfecture le 16/12/2022


Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

ID : 033-253306617-20221213-2022_65-DE

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Fronsadais				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur VALEIX		Monsieur FAVRE	P	Monsieur BROUDICHOUX	P	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GARANTO	P	Madame EYHERAMONNO		Monsieur GOMBEAU	P	Monsieur BRINGART	
Monsieur BARBE	Ex	Monsieur CHIAROTTO		Monsieur VALLADE	P	Monsieur CANUEL	
Monsieur BEC	Ex	Monsieur DEJEAN		Monsieur DESPRES	P	Monsieur FOURREAU	
Madame REGIS	P	Monsieur DUBOUREAU		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAISNE	Ex	Monsieur BERNARD	
Monsieur ABANADES	Ex	Madame BLANCHETON		Monsieur CAVALEIRO	P	Monsieur RAYMOND	
Monsieur BATTISTON	Ex	Monsieur DURAND-TEYSSIER		Monsieur VERRAT	P	Monsieur OVIDE	
Madame CONTE-JAUBERT	Ex	Monsieur GACHARD	P	Monsieur JOUBERT	P	Monsieur SOULIGNAC	
Madame LEMOINE	P	Monsieur GALAN		Monsieur GANDRE	P	Monsieur RIVEAU	
Madame FONTENEAU	P	Monsieur GUILHEM		CDC du Pays de St Aulaye			
Madame GANTCH	P	Monsieur HUCHET		Monsieur HALLAIRE	P	Monsieur GENDREAU	
Madame HOPER	P	Madame LECOULEUX		Monsieur SAUTREAU	Ex	Monsieur VIAUD	
Madame KRIER	P	Madame NABET-GIRARD		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur LE GAL	P	Monsieur LAVIDALIE		Monsieur BLAIN	Ex	Monsieur BERNARD	
Monsieur MARTINET	Ex	Monsieur MASSY		Monsieur HAPPERT	P	Monsieur GRIMARD	
Monsieur RESENDE	P	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur PAILLAUD	Ex	Monsieur LOPEZ	Ex
Monsieur VACHER	P	Madame WARSMANN		Madame DIETERICH	Ex	Monsieur DUPONT	
CDC du Grand Cubzaguais				Madame LEGAI		Monsieur LESCA	
Monsieur GUINAUDIE	P	Monsieur BAQUE		Monsieur RENARD	P	Madame RUBIO	
Monsieur TELLIER	P	Madame CLEDAT		CDC de Blaye			
Madame PEROU	P	Madame COUPAUD		Monsieur DUEZ	P	Monsieur TREBUCQ	
Monsieur GARD	P	Madame DARHAN		Monsieur CARREAU	P	Madame MERCHADOU	Ex
Monsieur JOLY	P			Madame GADRAT	P	Monsieur BELIS	
Monsieur POTIER	P	Madame LOUBAT		Monsieur BEDIS		Madame DELAUGE	
Monsieur BLANC	P	Monsieur MIEYEVILLE		Monsieur BERNARD	P	Monsieur VIGNON	
				Madame POIRIER	Ex	Monsieur MUNDWEILER	

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur ELIZABETH	P	Madame DUCOS	
Monsieur PARROT	P	Madame CHEVREUL	

Envoyé en préfecture le 16/12/2022
 Reçu en préfecture le 16/12/2022
 Publié le 
 ID : 033-253306617-20221213-2022_65-DE

P = Présentiel

V = Visioconférence

PP = Présentiel partiel

Ex = Excusé

Secrétaire de séance : Monsieur Michel VACHER

Excusés ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Monsieur Pierre-Jean MARTINET, Délégué titulaire de la CALI donne procuration à Madame Fabienne KRIER, Déléguée titulaire de la CALI

Madame Mireille CONTE-JAUBERT, Déléguée titulaire de la CALI donne procuration à Madame Fabienne FONTENEAU, Déléguée titulaire de la CALI

Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Délégué titulaire de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye donne procuration à Monsieur Xavier HALLAIRE, Délégué titulaire de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
 Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du SMICVAL,
 Monsieur PATIES, Trésorier de Coutras.

Monsieur HAPPERT, Délégué titulaire de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde est arrivé en cours de séance, soit à 14 heures 49.

Madame FONTENEAU, Déléguée titulaire de la CALI est arrivée en cours de séance, soit à 14 heures 56 et il est précisé qu'elle représente Madame CONTE-JAUBERT qui lui a donné procuration.

Sur les 49 Délégués qui composent le Comité Syndical du Smicval du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2022, 36 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

DELIBERATION N° 2022 - 65

Objet : Aide financière pour l'achat d'un kit mulching, d'une tondeuse mulching ou d'un robot tondeuse

Rapporteur : Antoine GARANTO

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette délibération 36 membres du Comité Syndical étaient présents (sur 49 en exercice) et 3 procurations ont été recensées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2021-42 du 05 octobre 2021 relative aux Conditions d'acceptation ou de non-acceptation des Tontes et Feuilles en Pôles Recyclage à compter du printemps 2022,

Vu la délibération n° 2022-40 du 06 septembre 2022 relative à la Réforme structurelle n° 4 - Différents dispositifs permettant la réduction des déchets.

Considérant que les tontes et feuilles mortes représentent près de 25% des tonnages des végétaux apportés en Pôle Recyclage, soit près de 5 000 tonnes/an, alors que ce sont des matières qui peuvent être valorisées à l'échelle domestique en toute salubrité et que seulement 20% de la population en apporte en Pôle Recyclage (PR).

Considérant que les élus du Smicval ont voté en octobre 2021, la reconnaissance des tontes et feuilles mortes comme des ressources et non des déchets, et donc leur retrait des matières acceptées en PR à compter du 02 novembre 2022.

Considérant que le 06 septembre 2022, les élus du Smicval ont également voté, la mise en place d'une aide financière pour l'achat d'un kit ou d'une tondeuse mulching, dans les conditions suivantes :

Objet	Aide financière
Achat kit ou tondeuse mulching, ou robot tondeuse	50 % du prix d'achat plafonné à 80 €

Considérant que cette aide est accordée dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle et une seule fois par foyer.

Considérant que pour bénéficier de cette aide, la demande de subvention devra comporter les éléments suivants :

- *Justificatif de domicile* (réservé uniquement aux habitants du territoire du Smicval) ;
- *RIB du bénéficiaire* ;
- *Facture d'achat nominative* qui devra impérativement comporter la mention « mulching », sauf exception pour les robots tondeuses qui seront acceptés dans la mesure où la technique utilisée est forcément du mulching.

Considérant que les demandes remplissent toutes les conditions susvisées et qu'elles ont fait l'objet de vérification par les équipes de la Direction Expérience Usager.

Considérant que la trésorerie exige de faire passer une délibération détenant, en annexe, la liste nominative des usagers demandeurs pour validation.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider la liste, jointe en annexe, des demandes d'aide pour l'achat d'un kit mulching, d'une tondeuse mulching ou d'un robot tondeuse, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité, des Membres présents (36 délégués présents sur 49 délégués en exercice) et 3 procurations, décide :

Article 1 :

De valider la liste, jointe en annexe, des demandes d'aide pour l'achat d'un kit mulching, d'une tondeuse mulching ou d'un robot tondeuse, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Article 2:

Le Président, le Directeur et le Receveur sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents relatifs à ce dossier.


Article 3:

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 13 décembre 2022

Publié le : 16/12/2022

Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Publié le 
ID : 033-253306617-20221213-2022_65-DE

Le Président,
Sylvain GUINAUDIE

Signé par : Sylvain Guinaudie
Date : 15/12/2022
Qualité : Parapheur Président
SMICVAL

Le Secrétaire de séance,
Michel VACHER



Date de réception	Id Usager	Code postal	Commune	Nom de l'aide	Montant TTC de l'achat	Montant alloué - soumis à délibération	Mode de paiement
29/11/2022	75a6e6db-6a61-5b1d-1832-8662293b8e6c	33390	CARS	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	1462,79 €	80,00 €	Virement
27/11/2022	1ba2d38e-d1c5-39d6-c099-861dcb749da7	33240	SAINTE GENES DE FRONSAC	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	333,98 €	80,00 €	Virement
25/11/2022	211e6bbb-1550-4fe4-aad0-34506b81ea42	33710	PRIGNAC ET MARCAMP	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	105,00 €	52,50 €	Virement
19/11/2022	6e3a33eff-5306-a4ea-c95f-8a96629b4343	33240	PERISSAC	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	119,00 €	59,50 €	Virement
17/11/2022	94efec4b-a4eb-46b8-9b61-403dcd6615a0	33660	PORCHERES	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	163,91 €	80,00 €	Virement
16/11/2022	d0ce16f2-6915-743b-8ff4-63a437708809	33920	CIVRAC DE BLAYE	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	499,00 €	80,00 €	Virement
15/11/2022	b5d754fb-f03f-1cbb-182f-8059238c6c33	33500	ARVEYRES	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	39,48 €	19,74 €	Virement
14/11/2022	14e0b348-1901-204f-2c00-4ec1312f0aac	33910	SAINTE DENIS DE PILE	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	85,40 €	42,70 €	Virement
14/11/2022	701ecbc0-b4d2-8660-1ffc-681fbab88a82	33240	SAINTE ANDRE DE CLUBZAC	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	24,07 €	12,04 €	Virement
13/11/2022	65b78835-a175-4d55-5f68-424e96ec5d68	33500	LIBOURNE	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	63,40 €	31,70 €	Virement
12/11/2022	cc512a9b-ad14-6dea-556d-44ae8af93c75	33126	FRONSAC	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	55,80 €	27,90 €	Virement
10/11/2022	49e381de-4179-0d07-655f-1b44a4779a05	33450	IZON	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	30,80 €	15,40 €	Virement
10/11/2022	70749fc-2916-19f7-ccdb-a937dad50655	33240	SAINTE GERVAIS	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	141,00 €	70,50 €	Virement
09/11/2022	eb763aeb-5dda-95c9-8ab6-b3a9a99275315	33240	SAINTE ANDRE DE CLUBZAC	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	65,54 €	32,77 €	Virement
09/11/2022	83464309-1941-7d32-48bc-73e61e8652bc	33240	SAINTE GENES DE FRONSAC	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	40,00 €	20,00 €	Virement
09/11/2022	73751e9f-6933-8ecb-1e60-7afb7e2f1bf1	33920	SAINTE SAVIN	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	73,60 €	36,80 €	Virement
08/11/2022	364c9015-e983-7a71-4b4c-5d6ea787028	33230	COUTRAS	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	181,08	80,00 €	Virement
07/11/2022	03d7f5c6-b08a-1ad7-35e9-b2f2af8e86cb	33450	IZON	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	150,00 €	75,00 €	Virement
04/11/2022	1a16116b-6682-e1a9-6abd-1154f1b3f566	33230	COUTRAS	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	3 479,00 €	80,00 €	Virement
03/11/2022	4135d585-7e2e-5972-5c61-2c139409c74e	33450	IZON	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	114,00 €	57,00 €	Virement
02/11/2022	69e926f9-c939-bb04-9266-3f6e588eb439	33570	PETIT PALAIS ET CORNEVIPS	Aide financière à l'achat d'un kit mulching ou robot tondeuse	130,00 €	65,00 €	Virement

886,05 €